

AFFECTATION AU LP FRANCOISE DOLTO

Le dossier d'inscription sera rempli sur place

le VENDREDI 3 JUILLET 2020

entre 8h30 et 17h30

Il est impératif que l'élève affecté au Lycée Dolto à la prochaine rentrée soit présent le jour de son inscription, car il devra procéder à l'activation du Pass'Région (si vous ne l'avez pas déjà fait) et confirmer ses mensurations pour les vêtements et chaussures qu'il portera en enseignement professionnel et que le lycée commande pour l'ensemble des familles. Ces vêtements, ainsi que la caisse à outils sont financés par la Région via le Pass'Région.

De plus une visite du Lycée sera organisée par nos enseignants à votre arrivée.

Vous devrez apporter les documents suivants :

⇒ Une copie intégrale du livret de famille avec, le cas échéant <ul style="list-style-type: none">○ Le jugement de divorce indiquant le mode de garde décidé○ Pour les séparations sans jugement, une lettre signée des deux parents indiquant les modalités de garde○ La mention attestant du décès d'un responsable légal (ou des deux)
⇒ ou une attestation de prise en charge le cas échéant
⇒ la photocopie des vaccinations obligatoires
⇒ Si vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire : Votre IBAN (relevé d'identité bancaire) et un chèque de 42€50 à l'ordre de « Agent comptable du LP Dolto »
⇒ Un justificatif attestant que la demande de Pass Région a déjà été validée (le pass Région permet, via la bourse d'équipement, de financer l'achat de la tenue professionnelle, et permet aussi de financer l'achat des manuels scolaires.
⇒ Un exeat pour les élèves quittant leur établissement actuel (à réclamer auprès de l'administration le jour du départ) PAS OBLIGATOIRE
Vous devrez également fournir à la rentrée :
⇒ L'attestation d'assurance scolaire sera à fournir obligatoirement au cours du premier trimestre



IMPORTANT Tout dossier incomplet ne pourra être accepté

La liste des fournitures scolaires vous sera remise à l'inscription au lycée.